



**HAL**  
open science

## Historia legionensis et Chronica naiarensis : deux témoignages antagonistes ?

Emmanuelle Klinka

► **To cite this version:**

Emmanuelle Klinka. Historia legionensis et Chronica naiarensis : deux témoignages antagonistes ?. Cahiers d'Etudes Romanes, 2013, 26, pp.25 - 43. 10.4000/etudesromanes.3874 . hal-03745222

**HAL Id: hal-03745222**

**<https://hal.science/hal-03745222v1>**

Submitted on 3 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## *Historia legionensis et Chronica naiarensis* : deux témoignages antagonistes ?

Emmanuelle Klinka

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesromanes/3874>

DOI : [10.4000/etudesromanes.3874](https://doi.org/10.4000/etudesromanes.3874)

ISSN : 2271-1465

### Éditeur

Centre aixois d'études romanes de l'université d'Aix-Marseille

### Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2013

Pagination : 25-43

ISSN : 0180-684X

Ce document vous est offert par Université Côte d'Azur



### Référence électronique

Emmanuelle Klinka, « *Historia legionensis et Chronica naiarensis* : deux témoignages antagonistes ? », *Cahiers d'études romanes* [En ligne], 26 | 2013, mis en ligne le 14 janvier 2014, consulté le 03 août 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesromanes/3874> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesromanes.3874>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

## ***Historia legionensis* et *Chronica naiarensis* : deux témoignages antagonistes ?**

Emmanuelle KLINKA

Université de Nice Sophia-Antipolis,  
SEMH-Sorbonne (CLEA, EA 4083)

### *Résumé*

Les règnes de Ferdinand I et d'Alphonse VI de León et de Castille, que l'on trouve narrés en particulier dans l'*Historia legionensis* et la *Chronica naiarensis*, présentent de nombreuses similitudes, ou tout au moins une continuité avérée si l'on en croit ces récits historiographiques. Il convient néanmoins de s'interroger sur la question de ces similitudes politiques chez les deux souverains : sont-elles historiques, ou seulement textuelles ? Il est pour cela tout aussi essentiel de définir le contexte idéologique du cadre narratif, que d'observer comment la narration est conçue en fonction, ou pas, de la volonté du monarque régnant, pour en pénétrer le sens profond.

Chacun sait comment récit et intention d'un auteur sont liés l'un à l'autre, le premier découlant logiquement du second<sup>1</sup>. Dans les cas de l'*Historia legionensis*, dite *silensis*<sup>2</sup>, et de la *Chronica naiarensis*<sup>3</sup>, deux

---

<sup>1</sup> Il y a longtemps maintenant, Monique de Lope m'a fait découvrir ce qui allait être l'un des thèmes qui m'a le plus intéressée dans mes recherches, les miniatures du *Beatus* des rois Ferdinand I et Sancie de León et leur contexte de création. Je profite de l'hommage qui lui est rendu aujourd'hui pour lui exprimer toute ma gratitude et mon affection.

<sup>2</sup> La chronique connue sous le nom d'*Historia silensis* est, comme on le sait, mal nommée, puisqu'elle a vraisemblablement été créée à León et non pas au monastère de Silos. J'adopterai donc le nom d'*Historia legionensis* pour la désigner. Éditions de référence : *Historia silense*, Dom Justo PÉREZ DE ÚRBEL y Atilano GONZÁLEZ RUIZ-ZORRILLA (éd.), Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas-Escuela de Estudios Medievales, Textos, vol. XXX, 1959 (par la suite : *HS*) pour le texte latin et pour sa traduction : Manuel GÓMEZ-MORENO, *Introducción a la Historia silense*, Madrid, JAEIC, 1921 (par la suite : *IHS*).

des grandes chroniques latines du XII<sup>e</sup> siècle, l'étude de la structure du texte et de la polysémie des mots prend-là tout son sens. Ces deux récits historiographiques retracent, en effet, de façon synthétique, les règnes de Ferdinand I (1035-1067) et d'Alphonse VI (1065-1109) de León et de Castille, en les plaçant sous le signe de la rupture et de la continuité. Les circonstances et le cadre politico-historique du Nord péninsulaire chrétien au XI<sup>e</sup> siècle n'ont pu que favoriser cet aspect, puisque l'enchaînement des événements a conduit à l'émergence du phénomène d'euro-péanisation de la péninsule ou la fin, officielle tout au moins, du particularisme religieux hispanique<sup>4</sup>. De ce fait, les situations rapportées de rupture – et leur intégration – sont essentielles pour bien envisager l'action politique de chacun des deux monarques, père et fils, successeur l'un de l'autre ; mais cette cohérence textuelle témoigne aussi et surtout des enjeux de pouvoir en présence lors de la création des textes.

Au-delà de la continuité, somme toute naturelle, entre les règnes de Ferdinand I et d'Alphonse VI, deux grands points de similitude se dégagent : la conjoncture de crise à laquelle ils ont tous deux dû faire face – qui a mis en péril leur pouvoir personnel et l'organisation de leurs royaumes –, et la façon de gérer cette situation qu'ils ont su tourner à leur avantage pour asseoir leur autorité politique. Je pense, par exemple, au fait de réunir sous une autorité unique l'ensemble des territoires divisés par leur prédécesseur, en éliminant au préalable les souverains légitimes. Dans chacun des cas, les chroniques<sup>5</sup> expliquent, *a posteriori*, qu'ils ont été mis en demeure de se défendre contre une agression motivée par une revendication territoriale, ce qui se vérifie sur le plan historique pour le père comme pour le fils. C'est ainsi que Ferdinand, alors comte de Castille, avait tout d'abord affronté et tué le frère de son

---

<sup>3</sup> Éditions de référence : *Chronica naierensis*, Juan A. ESTÉVEZ SOLA (éd.), in *Chronica hispana saeculi XII. Pars II*, Turnholt, Brepols (Corpus Christianorum, continuatio medievalis, LXXIA), 1995 (par la suite : *CHN*) pour le texte latin et *Crónica najerense*, Antonio UBIETO ARTETA (éd.), Valence, Anubar (Textos medievales, 15), 1966 (par la suite : *CN*) pour sa traduction.

<sup>4</sup> Il existe de nombreux travaux sur le sujet, je ne propose ici qu'une bibliographie très réduite : Bernard F. REILLY, *El reino de León y Castilla bajo el rey Alfonso VI (1065-1109)*, Tolède, Publicaciones del Instituto Provincial de Investigaciones y Estudios Toledanos (Serie IX : Coediciones, 100), 1989 ; Alfonso SÁNCHEZ CANDEIRA, *Castilla y León en el siglo XI – Estudio del reinado de Fernando I –*, Rosa MONTERO TEJADA (éd.), Madrid, Real academia de la historia, 1999 ; H. Salvador MARTÍNEZ, *La rebelión de los burgos*, Madrid, Tecnos, 1992 ; José María MÍNGUEZ, *Alfonso VI. Poder, expansión y reorganización interior*, Madrid, Nerea, 2000.

<sup>5</sup> *L'Historia silensis*, la *Chronica naiarensis*, l'*Historia de rebus Hispaniae* de Rodrigue Jiméñez de Rada et le *Chronicon mundi* de Luc de Tuy.

épouse Sancie, Bermude III de León (1028-1037), puis, devenu roi, son propre frère aîné, Garsias de Nájera (1035-1054). Deux décades plus tard, la situation se répétait pour ses fils, Sanche II de Castille (1065-1072), Alphonse VI de León et Garsias II de Galice (1065-1090), entre lesquels il avait partagé son royaume<sup>6</sup>... Finalement, Sanche allait mourir en 1072 sous les murailles de Zamora, laissant le champ libre à Alphonse, lequel Alphonse avait immédiatement ordonné l'emprisonnement de Garsias de Galice, afin de prévenir une possible intervention belliqueuse de son cadet et d'éviter tout risque de révolte dans ses royaumes – si l'on en croit le récit composé par Rodrigue Jiménez de Rada<sup>7</sup>. Par contre, selon l'*Historia legionensis*, à peine postérieure aux événements et dont l'auteur avait connu certains des principaux protagonistes, notamment l'infante Urraque, ce fut elle, la sœur des deux mo-

---

<sup>6</sup> Si l'on en croit le récit des chroniques citées plus haut, l'élément déclencheur pour Ferdinand I fut la requête de Bermude III de León qui exigeait la restitution des territoires spoliés pendant son enfance par le roi de Pampelune, Sanche III le Grand (1000-1035), et que Ferdinand, simple comte de Castille, refusait de lui rendre, considérant qu'ils étaient siens, puisque reçus en héritage de son père et donnés en dot à sa femme. L'affaire termina sur le champ de bataille, dans la vallée de Tamarón, où le roi de León mourut en 1037, ce qui permit à Ferdinand d'accéder au trône de León. Le second motif de querelle, selon l'*Historia silensis* et la *Chronica naiarensis*, ce fut l'envie qui animait Garsias III de Nájera devant l'ampleur du nouveau royaume de son frère qui le poussa à l'attaquer. Ce même royaume qu'il avait contribué à conquérir par sa participation militaire à Tamarón, et sans laquelle le comte de Castille se serait trouvé en position de faiblesse numérique face à l'armée léonaise. Selon les mêmes auteurs, la mort du roi navarrais lors de la bataille d'Atapuerca, en 1054, fut concertée par des chevaliers du royaume de León qui voulaient venger la mort de Bermude III – dont ils lui imputaient la responsabilité. Quant à Alphonse VI, il dut faire face à l'agression de son frère aîné, Sanche II de Castille. Ce dernier, qui n'acceptait pas la division du royaume paternel et qui, toujours selon les chroniques citées, influencé par un mauvais conseil, s'affronta militairement à ses deux frères, les vainquit et les exila, avant de finir assassiné en 1072, lors du siège de la ville de Zamora qui appartenait à sa sœur aînée, l'infante Urraque.

<sup>7</sup> Toutefois, Rodrigue Jiménez de Rada passe d'abord ce fait sous silence, puisqu'il attribue l'enfermement de Garsias II à Sanche II, en insistant au préalable sur le caractère agité et violent, séditieux, du roi de Galice (*Historia de rebus Hispaniae*, livre VI, chap. 17). Ensuite, il ne fait plus aucune mention du fils cadet de Ferdinand I, si ce n'est pour exposer les circonstances de sa mort et rappeler son caractère particulier, de sorte que l'on ne puisse rien reprocher au roi de León, ni erreur ni abus. Cf. Roderici XIMENII DE RADA, *Historia de rebus Hispaniae sive Historia gothica*, Juan FERNÁNDEZ VALVERDE (éd.), Turnhout, Brepols (Corpus christianorum continuatio medievalis, LXXII), 1987 : « *Hiis diebus rex Garsias cepit in uinculis egrotare ; quod audiens rex Aledefonsus doluit ultra modum, diligebat enim eum et, quia filium non habebat, propusuerat eum substituere successorem ; et quam cito Toletum rediit, a uinculis absoluisset, set uerebatur ne cum esset insolens in regnis rebellia excitaret, unde fecit eum liberiori custodia custodiri et placita indulgeri. Et cum esset infirmus et sanguinem minuisset, precepit rex ut a uinculis solueretur, set ipse ait : Ex quo Deus noluit ut in uita soluerer, absoluciones renuo moriturus, set rogo et mando sororibus meis ut me compedibus sepeliant Legionem* », (Livre VI, chap. 29 [l. 1 – 11], p. 213).

narques, qui conseilla à Alphonse d'adopter comme première mesure de gouvernement la détention de Garsias :

Vbi de tuta regni administracione pertractans, accersita sorore Vrraca aliisque illustrissimis viris, habuit secretum colloquium. [...] Vrraca [...] polebat namque et consilio et probitate, quippe quod experimento magis quam opinione didiscimus [...].

Huius itaque Adefonsus accepto consilio, hac scilicet necessitudine anxius, ne rursus uel sua dolose uel fratris morte regnum corrumperetur, Garsiam minimum fratrem cepit; cui in vinculis presto posito, preter licentiam imperitandi, omnis regius honor exhibebatur. Considerabat namque Adefonsus hunc interim salua pace post se regnaturum [...].<sup>8</sup>

Les conditions présidant à leur avènement ayant été particulièrement difficiles, père et fils ont eu, l'un comme l'autre, à lutter contre un environnement qui leur était logiquement hostile avant de pouvoir gouverner. Ferdinand I avait dû assiéger la ville de León pour pouvoir y entrer, son mariage avec l'infante de León, Sancie, ne lui conférant pas la légitimité suffisante pour prétendre au trône aux yeux de ses futurs sujets – les membres de la haute noblesse du royaume en particulier –, qui ne reconnaissaient pas non plus son autorité. Le récit des deux chroniques favorables au royaume de León, l'anonyme *Historia legionensis*<sup>9</sup> et le *Chronicon mundi*<sup>10</sup> de Luc de Tuy, ne laissent aucune place au doute à ce sujet. Par contre, les deux textes mettent l'accent sur le rôle joué par la reine Sancie au moment de gouverner. Loin de la présenter comme un personnage effacé, ou une simple conseillère de son époux, c'est une

---

<sup>8</sup> HS, pp. 122-124 (12-13) : « Donde, tratando de asegurar la gobernación del reino, llamada su hermana Urraca y otros ilustrísimos varones, con ellos tuvo secreto coloquio. [...] Efectivamente, [Urraca] descollaba en prudencia y probidad, según lo que aprendimos, antes bien por experiencia que por fama [...]. Así, pues, aceptado su consejo, Alfonso, inquieto por esta precisión, a saber : la de que otra vez no se estragase el reino, ya con su muerte alevosamente, ya con la del hermano, cogió a García, su hermano menor, a quien, puesto e cadenas, era tributado todo el honor regio, excepto la libertad para dar órdenes. En efecto, Alfonso consideraba que éste había de reinar después que él, asegurada paz entre tanto [...] », (IHS, p. 71).

<sup>9</sup> HS, p. 183 (80) : « *Fernandus deinceps, extincto Veremudo, a finibus Gallecie veniens obsedit Legionem et omne regnum sue dictioni degitur. Era M<sup>a</sup> L XX VI<sup>a</sup>, X<sup>a</sup> kalendas Iulii [...]* ».

<sup>10</sup> « *Era M. LXXV Rex Fredenandus venit et obsedit Legionem et cum esset ferre absque muris post paucos dies cepit eam et intravit cum multitudine militum et accepit ibi coronam regni et factus est Rex in Legionem et in Castella* » : Lucas de TUY, *Chronicon mundi* (Livre II), in José Luis MARTÍN (éd.), « La monarquía leonesa. Fernando I y Alfonso VI (1037-1109) », in *El Reino de León en la alta Edad Media*, 3, *Monarquía asturleonera. De Pelayo a Alfonso VI (718-1109)*, pp. 415-705 (par la suite : CM), p. 540.è

reine usant de toutes ses prérogatives qui y est dépeinte<sup>11</sup>. Luc de Tuy insiste même sur la grande intelligence politique de la souveraine dont il fait l'éloge:

Regina autem Sancia, uxor eius, non minus eo consimilibus sanctis operibus insistebat et sapientia plena ita suberat viro ut particeps laboris fieret in regno [...].<sup>12</sup>

Le propre époux de la reine Sancier, Ferdinand, avait déjà pleinement reconnu les qualités de sa femme, lorsqu'il lui avait attribué, dans le fameux diplôme de dotation de l'église d'Oviedo du 7 novembre 1053, le qualificatif de « *spiraculum prudentie* »<sup>13</sup>.

Je me demande, toutefois, si le bon conseil et l'influence de Sancier ont toujours été acceptés par son conjoint, pour la simple raison que, si la signature de Sancier est toujours apposée au côté de celle de Ferdinand dans les documents conservés, l'ancien royaume de León n'a pas connu d'amélioration de sa situation avant la décennie des années cinquante du XI<sup>e</sup> siècle. C'est, en quelque sorte, comme si ce diplôme de dotation de l'église d'Oviedo indiquait un changement dans les relations de pouvoir personnel et politique du couple. De fait, la date correspond à celle de la pacification du royaume, une fois les rébellions nobiliaires étouffées, au bout de seize années de lutte. Le moment est significatif, puisqu'il coïncide avec la période qui a débouché sur la célébration du Concile de Coyanza. Réuni en 1055, ce concile déterminait la réorganisation du royaume par l'application des lois promulguées par le père de Sancier, Alphonse V (999-1028), en y ajoutant des nouveautés de première importance<sup>14</sup>. C'est aussi l'époque de la réalisation des œuvres d'art qui

---

<sup>11</sup> Cf. Emmanuelle KLINKA, « Sancha, infanta y reina de León », *e-Spania* [En ligne], 5 | juin 2008, mis en ligne le 27 mai 2010, consulté le 13 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/11033> ; DOI : 10.4000/e-spania.11033

<sup>12</sup> *CM*, Livre II, p. 548 : « Quant à la reine Sancier, son épouse, elle se consacrait tout autant que lui aux œuvres pieuses et, pleine de sagesse, elle le conseillait et prenait part aux tâches du royaume [...] ».

<sup>13</sup> « *In ipsius Domini nostri Ihesu Christi honorem et hunc sanctum martirem amorem inspiravit Dominus in cordibus nostris et hunc famulam uernulam que tuam coniuge mea Sancier spiraculum prudentie in cordibus nostris inmisit [...]* », in Pilar BLANCO LOZANO, *Colección diplomática de Fernando I (1037-1065)*, León, Centro de estudios e investigación "San Isidoro" (CESIC-CEGEL), Archivo histórico diocesano, 1987, doc. 47 (« diploma de donación al monasterio de San Pelayo de Oviedo del cenobio de San Juan de Aboño para celebrar la traslación de los restos de san Pelayo dentro del monasterio ovetense »), pp. 136-138.

<sup>14</sup> Cf. Antonio GARCÍA Y GARCÍA, « Concilios y sínodos en el ordenamiento jurídico del reino de León », in *El Reino de León en la alta Edad Media*, 1, *Cortes, Concilios y Fueros*, León, Centro de Estudios e Investigación "San Isidoro", 1988, p. 353-494 ; Gonzalo

signalent l'acmé culturelle de la nouvelle dynastie grâce à des créations que la reine avait incitées<sup>15</sup>. Les différentes chroniques en font d'ailleurs mention à propos de la décision d'installer le panthéon royal à León, plutôt qu'en Castille – ainsi qu'en avait d'abord disposé Ferdinand<sup>16</sup>. Achevant l'entreprise royale, la réédification, avec des matériaux nobles, de l'église de l'ancien monastère de l'Infantat à León, doit se comprendre comme le premier corollaire de ce changement fondamental pour la récente dynastie castillano-léonaise. Le second fut la sacralisation du lieu par la translation, en 1063, des reliques de saint Isidore en ses murs, ainsi que le requérait l'affirmation du nouveau pouvoir royal. D'autres réalisations peuvent être citées, tel le *Diurnal* de 1055<sup>17</sup> ou, auparavant, le *Beatus* de 1047<sup>18</sup>, dans lesquels la volonté et le pouvoir royal de Sancia se manifestent, mais je préfère revenir sur le texte de l'*Historia legionensis* qui présente, je crois, une ambiguïté si on le compare avec sa copie du *Chronicon mundi*. Cela touche l'évocation de l'exercice du pouvoir, après l'onction royale de Ferdinand :

Qui postquam cum coniuge sua Sancia sceptra regni gubernandi suscepit, incredibile est memoratu quam breui barbarorum prouincias totius Hispaniae formido eius inuaserit.<sup>19</sup>

---

MARTÍNEZ DÍEZ, « La tradición manuscrita del fuero de León y del concilio de Coyanza », in *El Reino de León en la alta Edad Media*, 2, *Ordenamiento jurídico del Reino*, León, Centro de Estudios e Investigación "San Isidoro", 1992, pp. 117-188 ; Emmanuelle KLINKA, « Sancha... », cit.

<sup>15</sup> Cf. Emmanuelle KLINKA, *ibidem* ; id., « L'affirmation d'une nouvelle dynastie », *e-Spania* [En ligne], 3 juin 2007, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 12 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/19260> ; DOI : 10.4000/e-spania.19260. Je renvoie également à la bibliographie citée dans ces articles.

<sup>16</sup> Cf., par exemple, le texte de l'*Historia silensis* que les auteurs des autres chroniques ont ensuite utilisé : « *Interea, domini regis colloquium Sancia regina petens, ei in sepulturam regum ecclesiam fieri Legionem persuadet, vbi et eorundem corpora iuste magnificeque humari debeant. Decreuerat namque Fernandus rex, uel Omnie, quem locum carum semper habebat, siue in ecclesia beati Petri de Aslanza, corpus suum sepulture tradere ; porro Sancia regina, quoniam in Legionensy regum ciminterio pater suus digne memorie Adefonsus princeps et eius frater Veremundus serenissimus rex in Christo quiescebant, vt quoque et ipsa et eiusdem vir cum eis post mortem quiescerent, pro uiribus laborabat. Rex igitur petitioni fidissime coniugis annuens, deputantur cementarii, qui assidue operam dent tam dignissimo labori* » (*HS*, pp. 197-198 (94)).

<sup>17</sup> *Diurnal* ou *Livre d'heures de Ferdinand I*, Saint-Jacques de Compostelle, Bibliothèque universitaire, ms. 609 (res. 1), origine : León, 1055.

<sup>18</sup> *Beatus de Ferdinand I et de la reine Sancia (Commentaire à l'Apocalypse de Beatus de Liébana)*, Madrid, B. N., ms. Vit. 14-2 (Olim B. 31), origine : León, 1047.

<sup>19</sup> *CM*, Livre II, p. 540 : « Lequel, après qu'il eût pris avec son épouse Sancia les plus hautes fonctions du royaume, avait été craint dans les provinces barbares de toute l'Espagne auxquelles il s'était attaqué avec une telle rapidité que le souvenir en est incroyable ».

Le texte de Luc de Tuy est très clair et fait référence à un pouvoir partagé, sans donner lieu à d'autres options. Par contre, la transcription donnée dans l'édition de l'*Historia legionensis*<sup>20</sup> introduit une virgule après « *qui* », ce qui sépare du reste la séquence « *postquam cum coniuge sua Sancia scepra regni gubernandi suscepit* ». Comment le texte était-il présenté dans le manuscrit original ? On ne le saura sans doute jamais, mais il serait intéressant de vérifier comment se présente la phrase dans les manuscrits conservés, puisque s'il y a bien volonté de mettre à part la séquence citée, cela pourrait faire allusion à ces années difficiles de luttes où, pour affermir son pouvoir personnel, Ferdinand I a dû agir en suivant ses propres desseins, les imposant peut-être à Sancia, mais certainement aux léonais, créant ainsi un rejet plus fort de son autorité. Cela signifierait alors que lorsqu'il a accepté de s'adapter aux us léonais, suivant en cela les conseils de son épouse, il a pu commencer à changer lesdits usages ou les faire évoluer. Néanmoins, et quoi qu'il en soit, les circonstances historiques ne permettent pas d'écarter l'hypothèse d'une double lecture de la phrase.

Quant à Alphonse VI, certains des récits historiographiques<sup>21</sup> le présentent comme un monarque à la recherche de conseils, dominé par la figure maternelle de sa sœur aînée Urraque<sup>22</sup>. Ce sont ces mêmes éléments qui vont définir, selon l'*Historia legionensis*, le début de son tout nouveau règne, juste après la mort de son frère Sanche II. Il établit, en effet, son gouvernement par un conseil, tenu dans le plus grand secret, qui réunit l'infante Urraque et les hauts personnages du royaume :

Vbi de tuta regni administracione pertractans, accersita sorore Vrraca aliisque illustrissimis viris, habuit secretum colloquium. Que profecto Vrraca Adefonsum a pueritia pre ceteris fratribus fraterno amore medulitas dilexerat, cum enim maior etate existeret, eum loco matris allebat induebatque ; polebat namque et consilio et probitate, quippe quod experimento magis quam opinione didiscimus ; spretis carnalibus copulis periturisque mariti indumentis, de foris sub laycaly habitu, sed intrinsecus sub monachali obseruatione, Christo uero sponso inhesit, ac omni vite

---

<sup>20</sup> *HS*, pp. 183-184 (80) : « *Qui, postquam cum coniuge Santia scepra regni gubernandi suscepit, incredibile est memoratu, quam breui barbarorum prouintias totius Ispanie formido eius inuaserit, quasi in initio maturius depopularet, nisi, ad sedandos regni sui tumultus, prius quorundam magnatorum rebelles animos corrigere sagaciter procuraret* ».

<sup>21</sup> L'*Historia silensis* et le *Chronicon mundi*.

<sup>22</sup> On lit, par exemple, dans le *Chronicon mundi* : « *Vrraca siquidem moribus nobilissima a patre ac matre fratri Adefonso fuerat comendata quem semper prae filiis carum habuerant. Rex autem Adefonsus ex quo Legionense regnum obtinuit, obediebat sorori Vrracae tanquam matri* » (*CM*, p. 550).

sue tempore in ornandis auro argentoue pretiosisque gemmis sacris altaribus sacerdotalibusque vestimentis desideratum exercitium peregit. Huius itaque Adefonsus accepto consilio [...].<sup>23</sup>

Il s'agit d'un moment crucial pour Alphonse VI, qui sort à peine de son exil tolédan et qui n'est toujours pas assuré d'être confirmé sur le trône de son père. Ensuite, tout va changer. Ou, plus exactement, ce qui change, c'est la source documentaire, puisque le récit de l'*Historia legionensis* termine plus ou moins à ce moment critique – si l'on fait exception de quelques allusions générales, concernant le gouvernement d'Alphonse VI, qui annoncent un développement textuel qui n'est pas arrivé jusqu'à nous. De telle sorte que, si cette chronique correspond bien au plus ancien témoignage historiographique connu, elle nous laisse dans l'incertitude absolue quant à la suite des événements. Il nous faut ainsi, pour suivre le fil narratif interrompu, imiter Rodrigue Jiménez de Rada et Luc de Tuy, deux siècles plus tard, et nous en remettre au récit de la *Chronica naiarensis* qui utilise, d'ailleurs, des passages *in extenso* de l'*Historia legionensis* et dont le récit s'achève par l'évocation de la mort d'Alphonse VI. Il convient toutefois de préciser que, lorsqu'il est question d'évoquer le gouvernement d'Alphonse VI dans le texte de la *Chronica naiarensis*, il n'est jamais fait allusion à la pratique du conseil telle qu'elle est rapportée dans l'*Historia legionensis*, pas même auprès d'Urraque. On trouve, par contre, plusieurs mentions d'intercession religieuse à la demande du monarque. La première a lieu lors de la défaite d'Alphonse face à Sanche II de Castille à Llantada (1068), lorsqu'il est fait prisonnier par son frère. D'après ce que l'on peut lire, le roi de León aurait envoyé un message à l'abbé de Cluny, Hugues, afin de lui demander une aide spirituelle. Cette aide se serait manifestée, grâce à la vertu des prières des moines clunisiens, par l'apparition nocturne de saint Pierre au roi de Castille, le menaçant d'une mort horrible s'il ne libérait

---

<sup>23</sup> *HS*, pp. 122-123 (12-13) : « Donde, tratando de asegurar la gobernación del reino, llamada su hermana Urraca y otros ilustrísimos varones, con ellos tuvo secreto coloquio. La cual Urraca, en verdad, había querido a Alfonso desde su niñez entrañablemente y con fraternal amor sobre los demás hermanos; pues, como fuese la mayor en edad, lo criaba y vestía haciendo veces de madre. Efectivamente, descollaba en prudencia y probidad, según lo que aprendimos, antes bien por experiencia que por fama: despreciadas carnales uniones y los percederos vestidos maritales, por fuera bajo hábito laical, mas por dentro con observancia monástica, tomó por esposo verdadero a Cristo, y en todo el tiempo de su vida practicó su deseado ejercicio de adornar los sacros altares y las vestiduras sacerdotales con oro, plata y piedras preciosas. Así, pues, aceptado su consejo, Alfonso [...] », (*IHS*, p. 71). Cf. *supra* note 7 pour la suite du passage. Ce texte se trouve copié dans sa quasi-intégralité dans le *Chronicon mundi* (*CM*, p. 553).

pas son frère<sup>24</sup>. Une fois délivré, puis son exil tolédan terminé, Alphonse récupère son trône et annexe les royaumes de ses frères, ce qu'omet de préciser la *Chronica naiarensis*. Par contre, selon ce même texte, qui propose une version synthétique et fautive des événements, le premier acte politique du roi de León, de Castille et de Galice aurait été de demander au pape Grégoire VII (1073-1085) son assistance pour substituer, dans tous ses territoires, le rite romain à l'ancien rite isidorien<sup>25</sup>. Sont évoquées, à la suite, la joute des deux chevaliers et la célébration du rite de l'ordalie par le feu pour trancher le problème du choix entre les deux rites<sup>26</sup> : des détails dont il découle implicitement que les choses ne se sont pas passées avec autant de facilité et de sérénité que ne le laisse entendre la *Chronica naiarensis*. Je reviendrai plus tard sur le sujet.

Auparavant, je veux insister sur l'une des différences essentielles de l'*Historia legionensis* et de la *Chronica naiarensis* : le traitement du gouvernement. Dans le premier des deux récits, les conseillers du roi ont un rôle et une place privilégiés auprès de lui. Dans le second, un autre modèle de figure royale se dessine, celle d'Alphonse VI, qui se caractérise par la prise de décision sans avis extérieur, mais qui demande néanmoins, quand le besoin s'en fait sentir, une aide spirituelle. Il s'agit-là d'une effigie royale inspirée, celle d'un roi qui place ostensiblement toute son espérance en Dieu et en ceux qui intercèdent pour ses intérêts auprès de Lui – exception faite de l'infante Urraque qui, pourtant, avait œuvré à la libération de son frère. Il convient donc de définir qui, dans l'entourage du monarque, peut être considéré comme conseiller, ou

---

<sup>24</sup> CHN, III, 38, pp. 112-113 : « *Aldefonsus autem Cluniacum misit, rogans et exorans beatum Hugonem abbatem eiusque sanctissimum conuentum, quatinus ob recordationem mutui amoris quem cum patre ipsius rege Ferdinando habuerant, pro eius liberatione Dei misericordiam inuocaret. Quibus assidue orationi pro eo incumbentibus, ecce quadam nocte clauiger celi beatus Petrus apostolus per quendam episcopum Aldefonso innotuit qualiter instantia precum sancti Hugonis suorumque pulsatus, in breui ipsum proprie redderet potestati, et in regnum paternum nichilominus sublimaret. Transactis itaque paucis diebus, rursus idem celi clauiger regi Santio noctu terribiliter apparuit et mortem illi grauissimam, nisi fratrem dimitteret, intemptauit. Surgens ergo ocius uehementius exturbatus, uocatis satellitibus, ad fratrem uadit : a uinculis illum soluit, quo illum libeat, ire mandat ; et sic lectum petit denuo dormiturus ».*

<sup>25</sup> CHN, III, 48, p. 116 : « *Prefatus itaque rex Aldefonsus postquam regnorum suscepit regimina, nuntios Romam misit ad papam Aldebrandum qui cognominatus est Gregorius septimus, ut romanum ministerium in omni regno suo constitueret celebrandum. Memoratus itaque papa cardinalem suum Ricardum, abbatem Massiliensem, in yspaniam misit ; qui, apud Burgensem ciuitatem nobile et generale concilium celebrans, diuinum officium iuxta romanam consuetudinem in omni regno predicti regis haberi mandauit ».*

<sup>26</sup> CHN, III, 49 : cf. *infra*, note 50.

comment sont évoqués textuellement conseils et conseillers. De fait, les chroniques offrent deux types de conseillers, les ecclésiastiques et les laïcs, parmi lesquels se trouvent le cercle des intimes du roi et les grands du royaume, bien que ces derniers ne soient quasiment jamais cités. L'infante Urraque aurait alors un statut intermédiaire, selon le témoignage donné par l'*Historia legionensis*<sup>27</sup>. Mais, ce traitement particulier atteste-t-il sa stature politique, ou est-il lié au fait d'être *domina* de l'Infantat<sup>28</sup> – dont la tête se trouve à Saint-Isidore de León ? Rend-il compte des deux choses, ou n'est-ce là qu'une simple formule... ? Cela signifierait-il que pour l'auteur de l'*Historia legionensis*, l'infante méritait pleinement son titre et tous ses attributs : posséder et gouverner, en tant que seigneure, un vaste réseau monastique qui s'étendait sur le royaume de son frère, et ce, malgré l'interdiction papale ? Ou bien, l'auteur rappelait-il seulement la vertu et la libéralité chrétiennes de l'infante pour essayer d'attirer les faveurs royales sur le monastère de Saint-Isidore de León et pour faire en sorte que les monarques choisissent à nouveau l'ancien panthéon royal pour sépulture<sup>29</sup> ?

Par ailleurs, il est manifeste que les deux textes ont été composés par deux *scriptoria* dépendant d'ordres monastiques qui semblent coïncider sur la vision de l'ordonnement des choses temporelles. Il a été démontré que la *Chronica naiarensis* est l'œuvre de moines clunisiens qui ont copié de longs passages de l'*Historia legionensis*<sup>30</sup> – dont on ne connaît toujours pas précisément le contexte de création<sup>31</sup>. Ces moines ont notamment copié ce qui faisait référence au règne de Ferdinand I, et, ce faisant, ils ont introduit certains changements d'importance, comme l'effacement de la participation de la reine Sancie au pouvoir ou en tant

---

<sup>27</sup> Cf. *supra*, références et citation en note 22.

<sup>28</sup> Cf. María Amparo VALCARCEL, *El dominio de la real colegiata de San Isidoro de León hasta 1189*, León, Institución 'Fray Bernardino de Sahagún', 1985 ; Emmanuelle KLINKA, « L'affirmation d'une nouvelle dynastie... », cit.

<sup>29</sup> Sur ce dernier point, voir Amancio ISLA FREZ, « La Historiografía en la época de Alfonso VI : la llamada *Historia silense* », in *Alfonso VI y su legado*, León, Diputación de León/Instituto leonés de cultura, 2012, pp. 81-88.

<sup>30</sup> Cf. Antonino M. PÉREZ RODRÍGUEZ, « Castilla, Cluny y la Crónica najerense », *Biblioteca Gonzalo de Berceo*, 1993.

URL : <http://www.vallenajerilla.com/legadomedievalnajera/clunycronicanajerense.htm> ; voir aussi les actes du colloque dédié à la *Chronica naiarensis*, in *e-Spania*, 7, 2009. URL : <http://e-spania.revues.org/17958>.

<sup>31</sup> Quelques nuances sont à apporter à cette affirmation. Depuis que cet article a été écrit, un colloque a été organisé sur le sujet : « Historiographie léonaise, castillane et navarroise du XII<sup>e</sup> siècle. 3 : L'*Historia* (dite) *Silensis* », dont les actes ont été publiés dans la revue électronique *e-Spania*, *Historia legionensis (llamada silensis)*, décembre 2012, URL : <http://e-spania.revues.org/21568>.

que conseillère de son époux<sup>32</sup>. Par contre, l'évocation de la mort exemplaire du roi, déjà présente dans l'*Historia legionensis*, correspond, ainsi que l'a expliqué Charles Julian Bishko<sup>33</sup>, à la transcription d'une légende diffusée par les bénédictins réformés de Cluny : adaptée au monarque castillano-léonais, elle relate initialement le passage de vie à trépas de saint Isidore. Je relèverai encore le don annuel de mille monnaies d'or que Ferdinand I aurait accordé à l'abbaye bourguignonne, un trait commun aux deux récits, l'*Historia legionensis* introduisant le thème et la *Chronica naiarensis* le rappelant. L'ensemble de ces éléments incite naturellement à penser à une origine clunisienne commune des auteurs des deux chroniques. Comment expliquer alors leurs divergences – le caractère pro léonais de l'*Historia legionensis* qui pousse son auteur à exalter le lignage historique du royaume de León et, à l'inverse, le caractère pro castillan de la *Chronica naiarensis* – ? Sans doute les dates et les lieux de composition des deux manuscrits constituent-ils la meilleure explication à cette apparente contradiction, toute création historiographique étant étroitement attachée au règne d'un souverain.

L'élaboration de la *Chronica naiarensis* se situe ainsi au moment du crépuscule de l'influence clunisienne, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que l'ordre cistercien commence à imposer son influence au côté des monarques castillans<sup>34</sup> et que le monastère de Notre-Dame de Nájera, où a été composé l'ouvrage, connaît de graves problèmes économiques. Les auteurs de la *Chronica naiarensis*, voulant contrecarrer ce déclin, ont essayé de raviver le souvenir de la place privilégiée que leur ordre avait eu auprès des souverains en narrant, entre autres choses, une version miraculeuse de la libération d'Alphonse VI, où l'intervention divine avait été obtenue par la médiation de saint Hugues. L'*Historia legionensis* a, quant à elle, été créée dans des circonstances bien différentes, au moment de l'accroissement et de l'affirmation de l'implantation de l'ordre de Cluny dans le royaume de León. Son auteur, inconnu à ce jour, était

---

<sup>32</sup> Cf. Emmanuelle KLINKA, « Sancha... », cit.

<sup>33</sup> Charles Julian BISHKO, « Spanish and Portuguese Monastic History, 600-1300 », study 7, « The liturgical Context of Fernando I's Last Days –According to the So-Called *Historia Silense* », *The Library of Iberian Resources Online*. URL : <http://libro.uca.edu/monastic/monastic.htm>.

<sup>34</sup> Cf. Vicente Ángel ÁLVAREZ PALENZUELA, « Expansión de las órdenes monásticas en España durante la Edad Media », *Biblioteca Gonzalo de Berceo*, 1993. URL : <http://www.vallenajerilla.com/berceo/florilegio/alvarezpalenzuela/expansionordenesmonasticas.htm>.

peut-être léonais<sup>35</sup>. Il a dû pour le moins vivre dans les cercles proches du pouvoir royal de León, puisqu'il affirme avoir connu certains des protagonistes de sa chronique, l'infante Urraque par exemple<sup>36</sup>, ce qui pourrait aussi expliquer son sentiment en faveur de l'ancien royaume de León. Toutefois, s'il n'occulte pas le rôle de conseillère d'Urraque, comme cela se produit dans la *Chronica naiarensis*, il n'en évoque pas pour autant tous les faits. Ses écrits passent également sous silence les différents liturgiques de son temps et peut-être est-ce aussi la raison pour laquelle il désigne l'évêque de León, Servandus, par le titre de « *catholico episcopo* »<sup>37</sup>, alors que ce dernier professait le rite isidorien aboli par le pape et remplacé par le rite romain ? Tout cela paraît aller à l'encontre d'une possible origine clunisienne, à moins que les divergences rituelles n'aient pas été senties par l'auteur de la chronique comme un facteur aussi substantiel que les divergences politiques ou identitaires. Avec plus de pragmatisme, il est aussi possible de penser au problème de la représentativité du monastère de Saint-Isidore de León dans le royaume, ce qui inclut la question du pouvoir de chacun et des intérêts économiques qui en dépendent... Quel but particulier poursuivait l'auteur de cette chronique ? Il n'est possible de formuler que de simples hypothèses à ce propos. Ce qui est certain, par contre, c'est que cet auteur s'est efforcé de présenter les membres de sa communauté comme les principaux intermédiaires entre puissances terrestres et célestes. Il était manifestement essentiel que les rois aient été mis en demeure de reconnaître et d'accepter cette intercession par les profits dont ils pouvaient espérer le bénéfice. L'inversion chronologique imposée aux conquêtes de Ferdinand I, qui met la prise de Coimbra avant celles du royaume de Saragosse et de l'antique Carthaginoise<sup>38</sup>, relève sans doute de cet ordre des choses. La nouvelle disposition des épisodes historiques permet, en effet, de mettre en avant la dévotion à l'apôtre Jacques dans son lieu de culte, Compostelle, où Ferdinand I va se rendre par deux fois : d'abord pour demander l'aide du saint, ensuite pour le

---

<sup>35</sup> À ce propos, voir Amancio ISLA FREZ, *op. cit.* et l'article plus récent de Georges MARTIN, « Ordoño Sisnández, autor de la *Historia legionensis* (llamada *silensis*). Notas histórico-filológicas sobre un *ego fundador* », *e-Spania* [En ligne], 14 | décembre 2012, mis en ligne le 24 juin 2013, consulté le 13 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/21711> ; DOI : 10.4000/e-spania.21711.

<sup>36</sup> *HS*, pp. 122-123 (12-13) : « *Vrraca [...] polebat namque et consilio et probitate, quippe quod experimento magis quam opinione didiscimus [...]* », citation complète *supra*, note 22.

<sup>37</sup> *HS*, p. 183 (80) : « *Era M<sup>a</sup> L XX VI<sup>a</sup>, X<sup>a</sup> kalendas Iulii, consecratus est dominus Fernandus in ecclesia beate Marie Legionensis, et vnctus in regem a venerande memoria Seruando, eiusdem ecclesie catholico episcopo* ».

<sup>38</sup> Cf. citation *infra*, références en note 40.

remercier de sa victoire sur les maures. L'auteur de la chronique précise que la prise de Coimbra aurait été annoncée au roi pendant qu'il assiégeait la ville, par un pèlerin grec à qui l'apôtre serait apparu en rêve<sup>39</sup>. On reconnaît-là un recours à un élément externe, incontrôlable a posteriori, à qui notre auteur fait assumer, de la façon la plus vraisemblable, le rôle d'intermédiaire divin, grâce à une vision miraculeuse qui permet d'attribuer au saint patron de l'Espagne une autorité universelle renouvelée. Il conforte également la légitimité du roi dans son entreprise de reconquête, comme bras armé de Dieu, le souverain pouvant alors prétendre conquérir plus de territoires par la suite. L'auteur de l'*Historia legionensis* évite d'ailleurs toute équivoque sur le sujet, lorsqu'il écrit :

Pugnat itaque Fernandus rex apud Coynbriam materiali gladio, pro cuius uictoria capescenda Iacobus Christi miles apud magistrum intercedere non cessat. Tandem Fernando serenissimo regi celitos concessum triumphum hoc modo beatus apostolus Conpostelle innotuit [...].<sup>40</sup>

L'épisode, copié intégralement dans la *Chronica naiarensis*, est révélateur de plusieurs choses, notamment de la manière dont l'intercession divine remplace le conseil des hauts personnages du royaume, qui est encore évoqué, malgré tout, lorsqu'il est question du règne de Ferdinand I. Mais revenons à l'*Historia legionensis*, où Ferdinand, roi chrétien porté par la victoire de Coimbra, obtenue grâce à l'intervention de l'apôtre Jacques, décide d'attaquer les territoires musulmans orientaux, organisant au préalable un conseil avec les grands de sa cour, ainsi que l'usage le requiert, ces mêmes nobles formant son armée et tirant profit en partie des territoires conquis :

Rex vero Fernandus, pro triumphato hoste limina beati apostoli cum donis deosculans, ad Legionensem urbem alacer reuertitur. Vbi magnatorum suorum generalem habens conuentum, statuit barbaros, qui a parte orientis ex prouincia Cartagine et Cesaraugustano regno inuadentes munitiones et crebra castella, secus Dorium flumen sita, inhabitabant, bello agredi. Erant namque, afinitate loci, Castelle confinibus predas mancipiorum extinplo agentes ineuitabile hostes.<sup>41</sup>

---

<sup>39</sup> *HS*, pp. 191 (89)-193 (89). Campagne de Coimbra : *HS*, pp. 190 (87)-194 (90).

<sup>40</sup> *HS*, p. 191 (88-89) : « Así pelea el rey Fernando en Coímbra con la espada material, y para lograrle victoria Santiago, militar de Cristo, no cesa de interceder junto al Maestro. Por fin, el triunfo concedido por el cielo al serenísimo rey Fernando, de esta manera lo dió a conocer el bienaventurado Apóstol de Compostela [...] », (*IHS*, pp. 122-123).

<sup>41</sup> *HS*, p. 194 (90) : « El rey Fernando en verdad, acariciando con dádivas los umbrales del bienaventurado Apóstol por causa del sometido enemigo, vuelve alegre a la ciudad de León. Donde celebrando reunión general de sus magnates, acordó agredir con guerra a los bárbaros que, avanzando por la parte oriental desde la provincia Cartaginense y reino Zaragoza, »

Par la suite, Ferdinand I convoque une deuxième assemblée de conseillers – que l'*Historia legionensis* présente cette fois-ci comme « *omnes ydoneos viros* »<sup>42</sup>, alors que les premiers étaient nommés « *magnatorum suorum* » – pour décider de comment agir avec le vieux roi de Séville, accepter ses dons ou continuer à dévaster ses territoires... Peut-on interpréter cette gradation élective dans la façon de présenter les conseillers comme une adaptation aux enjeux de la réunion ? Tout porte à y croire, puisque le conseil a consisté à accepter les dons, et, chose plus importante, à demander le corps de la bienheureuse martyre sainte Juste pour le transporter à León et en sanctifier l'endroit, ce qui a été à l'origine de l'installation, en lieu et place de la sainte, restée introuvable, des reliques de l'évêque de Séville, saint Isidore.

Enfin, la troisième et dernière référence à une convocation des grands du royaume par le monarque est faite à l'occasion de la décision de diviser son royaume entre ses descendants, dans le dessein d'éviter de futures dissensions entre eux. On retrouve les termes « *magnatorum suorum* » pour désigner les conseillers choisis : tous membres de la haute noblesse. Il s'agit, en effet, d'une décision éminemment politique qui concerne l'avenir du royaume, dont la partition implique une nouvelle distribution des pouvoirs. Essentiel, ce moment se situe juste à la suite – tout au moins, c'est ainsi que l'auteur de la chronique le présente – de la translation du corps de saint Isidore à León :

Igitur post aduentum corporis Ysidori almi pontificis, cum Fernandus, in tuendo et ampliando simulque exornando regno, serenissimus princeps solio suo Legionis resideret, habito magnatorum suorum generali conuentu, vt post obitum suum, si fieri posset, quietam inter se ducerent vitam, regnum suum filiis suis diuidere placuit.<sup>43</sup>

---

habitaban fortificaciones y apiñados castillos puestos junto al río Duero. Porque eran, dada la proximidad del lugar a las fronteras de Castilla, inevitables enemigos que tomaban allá de súbito presas y cautivos. », (*IHS*, pp. 124-125).

<sup>42</sup> *HS*, p. 198 (95) : « *Fernandus uero rex, ex more humanas miseratus angustias, dum precibus grandaeui barbari flectitur, omnes ydoneos viros ex ibernis accersiri iubet, quorum consilio disponat quem finem supplicationibus regis Maurorum ponat. At ubi consultum erat ex consilii decreto, et munera recipit et corpus martiris beate Iuste, que olim Yspali cum corona martirii perrexit ad Christum, quatinus eam ad Legionensem urbem transferat, redi sibi inperat* ».

<sup>43</sup> *HS*, p. 204 (103) : « En fin, después de la traída del cuerpo de Isidoro, feliz pontífice, como el serenísimo príncipe Fernando se detuviese en su solio de León defendiendo y ampliando así como exornando el reino, celebrado consejo general de sus magnates, a fin de que después de su muerte, a ser posible, llevasen vida pacífica entre sí, plugo dividir el reino entre sus hijos », (*IHS*, p. 132).

Chaque situation d'importance, comme le sont les trois rapportées, est, on l'a vu, liée à un conseil de hauts personnages et à un événement spirituel, où l'évocation d'une partie importante du sanctoral hispanique avec les figures de saint Jacques, sainte Juste et saint Isidore semblent influencer directement les faits. Et, de la même façon que pour saint Jacques sur son lieu de dévotion, Compostelle, un miracle est attribué à saint Isidore en faveur des émissaires chrétiens, dans leur recherche de reliques saintes à Séville<sup>44</sup>. L'apparition miraculeuse du saint sévillan à l'évêque de León, Alvitus, permet non seulement de démontrer la sainteté et l'autorité religieuse d'Isidore sur l'orbe chrétien hispanique, mais elle permet aussi de créer un lien entre la dynastie régnant à León et saint Isidore par la médiation d'Alvitus. En effet, mourant opportunément pendant le voyage, l'évêque de León assume à son tour le rôle irréfutable d'intermédiaire avec le divin, ce qui va être utilisé pour établir la reconnaissance de la dimension messianique des souverains léonais.

Le *scriptorium* de Nájera va aller encore plus loin puisque, partant du texte de l'*Historia legionensis*, les événements vont être introduits dans la nouvelle chronique en suivant une structure hiérarchique religieuse essentielle, qui donne leur cohésion aux faits et au récit historiographique<sup>45</sup>. Les conseillers n'y sont plus évoqués, mais il est fait allusion à un cadre référentiel évident – pour celui qui écrit –, dont les préceptes, dictés par une autorité supérieure, doivent gouverner la vie et le règne de chaque prince chrétien. Chaque événement se conçoit, arrive et se narre alors en fonction de l'ordre divin, ce qui entraîne la disparition des folios de toutes choses pour qui le sens fait défaut dans ce contexte : les accidents de ce monde et les conseillers laïcs.

Par ailleurs, on ne peut oublier que le récit de l'*Historia legionensis*, où l'on observe encore le rôle traditionnel des grands du royaume comme conseillers, a été écrit, on le suppose, sous le règne de la petite-fille de Ferdinand I, la reine Urraque (1109-1126), tandis que le texte de la *Chronica naiarensis* a été créé sous celui d'Alphonse VIII (1158-1214). Il s'agit donc de deux circonstances politiques très différentes, qui présentent deux facettes distinctes du pouvoir : l'une correspond au gouvernement contesté d'une femme à la recherche d'alliés dans son propre royaume, l'autre rend compte de l'action d'un souverain qui a su

---

<sup>44</sup> *HS*, pp. 200 (96)-202 (99). Épisode sévillan : *HS*, pp. 198 (95)-203 (101).

<sup>45</sup> Cf. Emmanuelle KLINKA, « *Chronica naiarensis* : de la traición a la exaltación », *e-Spania* [En ligne], 7 | juin 2009, mis en ligne le 11 août 2012, consulté le 13 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/18934> ; DOI : 10.4000/e-spania.18934.

et pu s'imposer. Il est néanmoins possible d'apprécier, pour chacune des chroniques, la progression réalisée entre le règne de Ferdinand I, qui correspond à l'introduction du rite romain par l'intermédiaire des moines de Cluny, et celui de son fils Alphonse VI où s'impose ledit rite, et pour qui le conseil est conçu textuellement comme une relation directe avec le pape, ou par l'intercession de Cluny. Et, si cet exposé est très synthétique et postérieur aux faits, il n'en est pas faux pour autant, dans la mesure où Alphonse VI, au début de son règne, ne voulait pas céder aux prétentions de la papauté sur l'Espagne. En effet, à la suite d'Alexandre II (1061-1073), Grégoire VII rappelait aux rois et aux membres de la haute noblesse hispanique la sujétion de l'Église d'Espagne à Rome, dans sa lettre du 28 juillet 1077 :

Preterea notum vobis fieri volumus, [...], videlicet, regnum Hispanie ex antiquis constitutionibus beato Petro et sancte Romane ecclesie in ius et proprietatem esse traditum.<sup>46</sup>

Dans un tel contexte, Alphonse VI a utilisé l'ordre de Cluny, qui lui permettait de disposer de plus d'autonomie sans trop changer les choses, pour contrecarrer les pressions de la papauté destinées à introduire le changement de rite et à imposer l'autorité papale dans le royaume de León. Une autre des réponses du monarque au Saint-Père a été son auto-dénomination comme « *diuina misericordia imperator totius Hispania* », quelques mois plus tard<sup>47</sup>... Mais le pape avait condamné la liturgie isidorienne et ses attaques devenaient de plus en plus pressantes.

---

<sup>46</sup> In Demetrio MANSILLA, *La documentación pontificia hasta Inocencio III (965-1216)*, Rome : Instituto español de estudios eclesiásticos, 1955, p. 24 (doc. 13, a. 1077, juin) : « En outre, nous voulons porter à votre connaissance, [...] qu'il est clair que le royaume d'Espagne a été donné en droit et en propriété par une ancienne disposition légale à Saint Pierre et à la Sainte Église romaine » ; voir aussi : *id.*, « El reino de Castilla y el Papado en tiempos de Alfonso VI (1065-1109) », *Instituto de estudios visigótico-mozárabes de Toledo*, 4, 1987, pp. 31-82 ; Juan Pablo RUBIO SADIA, « El cambio de rito en Castilla : su iter historiográfico en los siglos XII y XIII », *Hispania Sacra, Medievalia hispanica*, 58, 2006. URL : <http://hispaniasacra.revistas.csic.es/index.php/hispaniasacra/article/viewPDFInterstitial/1/1> ; Iluminado SANZ SANCHO, « Notas sobre la política religiosa en tiempos del rey Fernando I de León y Castilla », *Cuadernos de historia medieval (Secc. Miscelánea)*, 1 (1998). URL : <http://www.uam.es/departamentos/filoyletras/hmedieval/especifica/cuadernos/miscelan/1998-1/04.pdf>.

<sup>47</sup> Cf. Andrés GAMBRA, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, 2 t., León : Centro de estudios e investigación "San Isidoro", 1998, 2, doc. 50, pp. 129-132 : « *Ego Adefonsus, diuina misericordia imperator totius Hispania* [...] » (document du 17 octobre 1077) ; voir aussi José María MÍNGUEZ FERNÁNDEZ, « Alfonso VI /Gregorio VII. Soberanía imperial frente a soberanía papal », *Argutorio : revista de la Asociación Cultural Monte Irago*, año 13, n° 23, 2009, pp. 30-33 et Francisco Javier FERNÁNDEZ CONDE, « El papel de la monarquía en la consolidación señorial del obispo de Oviedo », *Studia Historica (Historia medieval)*, 25, 2007, pp. 67-87.

Face à lui se dressaient Alphonse VI – dans un premier temps –, le clergé hispanique et une partie des grands du royaume, parmi lesquels les infantes, Urraque et Elvire Fernández, se distinguaient, comme l’a démontré Georges Martin<sup>48</sup>. Pourtant, les chroniques du XII<sup>e</sup> siècle ne font aucune allusion à l’intervention des infantes à ce sujet... Ce qui n’est pas le cas de la documentation royale, dont les chartes montrent l’importance qu’elles ont dû avoir en réalité, notamment l’infante Urraque comme conseillère de son frère – à l’exception de la période correspondant au règne de la deuxième épouse d’Alphonse, Constance, c’est-à-dire entre 1080 et 1093<sup>49</sup>.

Les pressions de la papauté ont ainsi abouti au consentement d’Alphonse de laisser agir le légat du pape afin qu’il instaure officiellement le changement de rite sur l’ensemble de ses territoires, ce qu’a célébré le concile de Burgos de 1080. La crise née de ce changement a connu, par voie de conséquence, son apogée, puisque tout cela a impliqué, non seulement une mutation des usages, mais encore des privilèges et des conseillers. La métamorphose politique à laquelle s’est prêté le monarque, radicale, a correspondu au choix de la situation qui lui convenait le plus pour asseoir et renforcer son pouvoir. Il a, pour cela, substitué de façon progressive, dans les charges de haute dignité, tous ceux qui lui étaient contraires, par ses fidèles. L’intervention postérieure des moines bénédictins, au moment de relater les événements, est, pour cette même raison, fondamentale. Elle a donné une cohérence aux circonstances historiques remaniées par leurs soins, centrant les textes sur l’importance de la prière et de l’intervention active des religieux. La structure narrative et historique qui s’en dégage ne trouve ainsi sa logique qu’en référence à la perception socioreligieuse défendue par les clunisiens, même si, parfois, celle-ci est bien éloignée de la réalité historique. Sans doute est-ce le cas, par exemple, du cens qu’aurait versé Ferdinand I à l’abbaye de Cluny ? Selon H. Salvador Martínez<sup>50</sup>, il pour-

---

<sup>48</sup> Georges MARTIN, « Le testament d’Elvire (Tábara, 1099) », *e-Spania* [En ligne], 5 | juin 2008, mis en ligne le 16 décembre 2012, consulté le 13 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/12303> ; DOI : 10.4000/e-spania.12303 ; *id.*, « Hilando un reinado. Alfonso VI y las mujeres », *e-Spania* [En ligne], 10 | décembre 2010, mis en ligne le 09 décembre 2010, consulté le 13 juillet 2013. URL : <http://e-spania.revues.org/20134> ; DOI : 10.4000/e-spania.20134.

<sup>49</sup> Constance (1079/80-1093) était la fille de Robert I, duc de Bourgogne, nièce de l’abbé Hugues de Cluny et cousine du comte Raymond, futur époux de sa fille Urraque Alfónsez.

<sup>50</sup> H. Salvador MARTÍNEZ, « Vasallaje castellano-leonés a Cluny : de Fernando I a Alfonso VI », in *Alfonso VI y su época, I. Los precedentes del reinado (966-1065)*, Etelvina FERNÁNDEZ GONZÁLEZ et Javier PÉREZ GIL (coord.), Sahagún : Université de León, 2006, pp. 147-187.

rait s'agir d'une manipulation réalisée a posteriori par Cluny. Ainsi, la grande force de l'ordre bénédictin n'a pas seulement été sa proximité d'avec le pouvoir, son implantation dans la Péninsule, à laquelle on peut ajouter la récupération de spécificités hispaniques, tels la dévotion à saint Jacques et le développement du pèlerinage à Compostelle, son pouvoir a aussi résidé dans sa maîtrise des *scriptoria* et, par la même, des récits historiographiques.

Par conséquent, la signification d'un événement, la valeur d'un conseil et la personnalité d'un conseiller s'adaptent, en particulier dans le cas d'Alphonse VI, à la sentence recueillie par la *Chronica naiarensis* : « ce que veut le roi a force de loi » :

Era M<sup>a</sup> C<sup>a</sup> XV<sup>a</sup>, in dominica de ramis palmarum, apud Burgis, pugnauerunt duo milites, unus regis Aldefonsi pro lege romana, et alter castellanus scilicet Lupus Martinez de Matanza pro lege toletana ; et uictus est miles regis. Super quo illis adhuc contendibus, accenso magno igne in platee medio, missi sunt in eum duo libri : unus Romanus officium continens, alter uero officium contiens Toletanum, sub tali conditione ut cuius modi liber ignem illesus euaderet, eius officium teneretur. Sed cum Toletanus magnum extra ignem saltum dedisset, mox rex iratus illum in ignem pede reiciens dixit : « ad libitum regnum flectantur cornua legum ». <sup>51</sup>

La dernière séquence paraît anecdotique, après le récit de l'ordalie par le feu à laquelle sont soumis les livres liturgiques des deux rites, romain et isidorien, et la joute des deux chevaliers. Il n'en est rien. Au contraire a un sens profond qui témoigne de la façon d'agir d'Alphonse VI, et plus précisément de son mode d'action politique, ambigu et protéiforme. Il existe bien, en cela, une certaine continuité avec ses progéniteurs... Il faut toutefois signaler un point de rupture avec ce qui existait auparavant. Il s'agit de la pratique de favoriser l'émergence d'une classe de fonctionnaires royaux. Ceux-ci, les *merinos*, nommés par le roi et choisis parmi la petite noblesse, allaient pouvoir s'élever dans la hiérarchie selon leurs œuvres et le bon vouloir du monarque, comme la démontré

---

<sup>51</sup> *CHN*, III, 49, p. 116 : « En la era 1115, el Domingo de Ramos, en Burgos lucharon dos caballeros, uno del rey Alfonso en defensa de la ley de Roma y el otro castellano, Lope Martínez de Matanza, en defensa de la ley de Toledo, y fue vencido el caballero del rey. Además, mientras ellos estaban aún luchando, se encendió un gran fuego en medio de la plaza y se echaron en él los dos misales, el uno que contenía el oficio romano y el otro que contenía el oficio toledano, con esta condición: que se implantara el oficio del misal que saliera indemne del fuego. Pero como quiera que el toledano dio un gran salto fuera del fuego, al punto el rey, airado, lo devolvió al fuego de una patada diciendo : “A la voluntad de los reyes se doblan los cuernos de las leyes”. », (*CN*, III, 18, p. 180).

José María Mínguez<sup>52</sup>. La création de cette nouvelle classe de dignitaires avait une autre fonction d'intérêt pour le souverain, celle de tenir à l'écart du pouvoir les grands du royaume, trop enclins à la sédition.

*Resumen*

Los reinados de Fernando I y Alfonso VI de León y Castilla, narrados en particular en la *Historia legionense* y la *Crónica najerense*, presentan numerosas semejanzas y cierta continuidad – revelada por dichos relatos historiográficos. No obstante, conviene preguntarse si esas semejanzas políticas entre ambos soberanos son históricas o solamente textuales. Para averiguarlo y entender la significación profunda del conjunto, es esencial definir tanto el contexto ideológico del marco narrativo, como observar si lo narrado se concibe, o no, en función de la voluntad del monarca reinante.

---

<sup>52</sup> José María MÍNGUEZ, « Pacto privado feudal y estructura pública en la organización del poder político en la alta Edad Media », *Res publica*, 17, 2007, pp. 59-80; *id.*, « Pervivencia y transformaciones de la concepción y práctica del poder en el reino de León (siglos X y XI) », *Studia historica, Historia medieval*, 25, 2007, pp. 15-65.